



Caen Une ville où il fait bon vivre

Chapitre 14- Le Sport : un atout pour le lien social et la santé

Malherbe est descendu, oui mais... mais l'arbre de Malherbe ne doit pas cacher la forêt du sport caennais.

Caen est une ville de sport, c'est une certitude. Le travail accompli par l'ensemble des associations sportives de la ville est un moteur de développement, de cohésion et de mixité sociale.

Des plus petites structures aux clubs étendards de la ville, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir un paysage sportif aussi riche. Mais ce dernier doit être protégé. Le contexte économique national a déjà fragilisé la France du sport et suscité une levée de boucliers de la part des athlètes et des fédérations.

On peut craindre aujourd'hui que l'addition soit encore plus salée, alors que les finances des collectivités locales, absolument vitales pour la majorité des clubs sportifs, sont menacées.

Nos associations sportives sont un bien précieux, aussi à Citoyens à Caen nous demandons à ce que ces dernières soient protégées, notamment sur le plan financier, pour pouvoir assurer leur mission de service public dans les meilleures conditions et offrir à toutes les caennaises et les caennais la possibilité de pratiquer une activité physique.

Protéger le sport, c'est protéger la santé physique et mentale des générations d'aujourd'hui et de demain.

Protéger le sport c'est protéger un formidable vecteur d'inclusion, de partage et de solidarité.

Alors comment faire pour assurer à Caen son statut de ville amie du sport ?

Pour **Citoyens à Caen**, le sport est bien plus qu'une simple activité physique. Il est un vecteur de cohésion sociale, un outil de santé publique et un moyen de dynamiser notre ville. Notre programme vise à équilibrer l'investissement dans les grandes infrastructures et le développement d'équipements de proximité accessibles à tous.

1. Adapter nos équipements sportifs aux besoins de toutes et tous

- Caen ne manque pas d'infrastructures d'ampleur accessibles au grand public (Stade Nautique, Patinoire, Stade Hélitas, ...). Mais l'accessibilité au sport se construit aussi voire surtout par la proximité et la facilité d'accès. Les petits équipements type City-stade, espace de renforcement musculaire en plein air, parcours de santé et bien d'autres sont la réponse idéale pour mettre du sport dans la vie de tous les caennais. Leur coût de

construction et d'entretien est faible, leur diversité permet d'offrir de nombreuses pratiques, ils s'intègrent plus facilement dans le paysage urbain qu'un équipement de grande taille.

- Un autre type d'équipement concernant la pratique sportive est la signalétique. Si ce dernier ne permet pas la pratique en elle-même c'est un bon moyen d'accompagner les pratiquants, notamment débutants. Des panneaux d'indications de parcours en course à pied, en randonnée ou à vélo placés sur les points centraux de pratique pourraient être un vrai plus pour les pratiquants (exemple : la Prairie, lieu de départ de nombreux footings et sorties à vélo). Outre l'aspect sportif, cela permet de découvrir sa ville autrement. On pourrait envisager la création de parcours balisés, bien sécurisés dans toute la ville et même dans tout Caen la Mer.
- Favoriser la mixité sociale et de genre : dans la plupart des équipements, notamment ceux en libre accès, on observe de fortes inégalités. Le stéréotype du City-stade employé uniquement pour du football par des jeunes garçons peut malheureusement s'avérer réel. Faut-il alors blâmer ce genre d'équipement voire aller contre leur construction ? Non, mais il faut en revanche veiller à leur animation pour que l'accès à ces équipements soit le plus universel possible. De même dans leur construction, certains équipements peuvent être conçus de manière à ce que leur architecture en elle-même favorise l'inclusion (terrains non genrés, adaptés aux pratiques pour personnes en situation de handicap etc).

2. Le parcours-santé urbain : une innovation pour Caen

Une approche jusqu'ici absente à Caen, mais qui répond à une demande forte. Nous créerons des **parcours-santé urbains** qui seront une occasion de découvrir la ville tout en faisant de l'exercice. Ces parcours seront intégrés au patrimoine et aux espaces verts existants. Ils répondront à la demande croissante de pratiques sportives individuelles ou en petits groupes, notamment chez les seniors.

3. prévoir l'activité sportive à l'heure du dérèglement climatique ?

- **le dérèglement climatique influence fortement le sport**
Il met en danger à la fois les pratiques et les pratiquants, avec
 - l'augmentation des complications cardiaques, et en particulier de la mort subite du sportif. La pratique sportive est déconseillée au-delà de 32 degrés, car alors les coups de chaleur sont importants et potentiellement mortels. Le risque est majeur avec le jogging qui s'est beaucoup développé avec le Covid, notamment sur le plan cardiovasculaire.
 - une perte potentielle de jours d'activités sportives entre 60 et 26 jours par an. Ceci est lié à l'augmentation et à l'intensification des épisodes caniculaires qui devraient être multipliés par deux en 2050.
 - Les équipements sportifs risquent d'être moins praticables (exemple des gazons grillés ou des salles de sport en surchauffe) ce qui risque d'entraîner aussi une gestion coûteuse en fonctionnement

Comment s'adapter à cette évolution ?

- Action envers les pratiquants :
La prévention des accidents est une action essentielle à organiser car, si l'augmentation de la température mondiale est de +2 degrés, le nombre de jours au-delà de 32 degrés augmentera de 24 jours par an. Il est donc important de d'avoir un accompagnement des pratiquants avec
 - une information essentielle pour une meilleure connaissance des signes de coup de chaleur

- la mise à disposition très régulière et accessible d'eau
- une éducation à contrôler les efforts notamment en ce qui concerne les activités de plein air qui se sont développées de façon importante.
- o Action sur les équipements :

Soit on diminue la pratique, soit on la modifie, cette dernière option nous semblant préférable Ceci peut être corrigé par

 - une rénovation thermique des équipements (cf. l'ancienneté des gymnases à Caen et leur situation à cet égard ...)
 - des conceptions d'équipements pensés en fonction des amplitudes thermiques potentielles
 - des équipements implantés dans un environnement favorable (par exemple les city-stades ne doivent pas être mis en place en plein soleil mais en fonction de zones ombrées. De la même façon on peut envisager d'isoler le pourtour de la Prairie des voitures - notamment à proximité du parc des expositions - et mettre des arbres pour diminuer la partie de pourtour en plein soleil)
- **comment le sport peut-il influer sur l'amplitude thermique ?**

La pratique sportive a un impact potentiel sur l'environnement puisqu'elle s'exerce en plein air ou dans des équipements dédiés et nécessite des déplacements.

Plusieurs modalités d'action sont possibles :

 - o d'abord en facilitant les mobilités douces par une facilitation des dessertes des équipements par les transports en commun, par une continuité de ces mobilités et une intermodalité des modes de transport.
 - o En développant des pratiques sportives respectueuses de l'environnement. L'impact des pratiquants sur les lieux de pratique est important. Ainsi, pour le footing il peut s'agir de baliser des itinéraires continus (cf. Vallée des jardins, campus 1...), planter des revêtements spéciaux et adaptés (cf. Cité universitaire de Paris) dans une ville moins minérale.
 - o Prévoir un « tour de Caen sans voiture » avec des petits équipements réguliers jalonnant le parcours et la mise à disposition : d'eau très régulière (dans l'esprit de la Grande Promenade du Chemin Vert)